

Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Présentation de la formation :

La formation pour devenir infirmier(e) de bloc opératoire diplômé(e) d'État s'adresse à des infirmier(e)s souhaitant approfondir leurs connaissances dans le domaine des soins infirmiers en bloc opératoire et en secteurs associés comme l'endoscopie, la stérilisation, la radiologie interventionnelle ou la prévention du risque infectieux.

D'une durée de 20 mois, la formation comporte 33 semaines de cours et 47 semaines de stage

Présentation du métier :

L'infirmier ou l'infirmière de bloc opératoire est un professionnel spécialisé expert, qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri-professionnelle, en secteur *interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation*. Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies.

OBJECTIFS

Former des professionnels hautement qualifiés en organisations complexes, en hygiène hospitalière, en gestion

des flux et des risques et en coordination des activités au bloc opératoire.

COMPÉTENCES VISÉES

Elles sont au nombre de 9 :

1. Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptées aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
2. Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
3. Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
4. Organiser et coordonner les activités de soins infirmiers liées au processus péri-opératoire
5. Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
6. Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
7. Former et informer les professionnels et les apprenants
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

Programme

ORGANISATION

La formation est organisée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens. Elle comprend des

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

enseignements théoriques et pratiques organisés en école ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel. La formation en milieu professionnel comprend 1 645 heures correspondant à un total de 47 semaines de 35 heures.

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 47 semaines de stage de 35 heures

TUTORAT

Un à plusieurs tuteurs de stage infirmiers de bloc opératoire sont identifiés pour chaque lieu de stage agréé par l'école.

Un médecin chirurgien tuteur est identifié pour le stage d'assistance chirurgicale

Spécificités du stage « recherche » :

Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique (mais les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus) et d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des hypothèses de résultats. Dès lors, toute recherche labellisée, qu'elle soit biomédicale, translationnelle ou de sciences humaines, sociales, juridiques et de l'ingénieur peut être l'objet du stage. Les recherches ayant une « validation » sous forme par exemple d'un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) ou d'un programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) sont à privilégier. L'implication dans la recherche peut se situer à tous les niveaux de la recherche : conception du projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse et exploitation des résultats de celle-ci. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche.

Spécificités du stage « assistant chirurgical »

Stage de 6 semaines dans une spécialité chirurgicale choisie par l'étudiant, encadré par un chirurgien s'engageant à former et évaluer ce dernier sur les actes d'une particulière technicité relevant de la compétence 3 (ou de la compétence exclusive des IBODE).

Au terme de la formation, l'étudiant sera en capacité de :

- Réaliser la mise en posture chirurgicale au regard de la voie d'abord ;
- Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité ;
- Réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne ; anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition ;
- Mettre en œuvre les techniques d'aspiration, de l'hémostase, d'aide à la suture des organes et des vaisseaux, d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction, d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable ;
- Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère ; appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives.

Admission

- **Etudiants en soins infirmiers de 3^{ème} année**
- **Infirmiers diplômés d'Etat**
- **Dispositions régies par l'article 14 de l'Arrêté du 27 avril 2022 conduisant au Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire :**
 - Les titulaires du diplôme d'Etat de sage-femme ;
 - Les étudiants ayant validé la troisième année du deuxième cycle des études médicales ;
 - Les titulaires d'un diplôme d'Etat d'infirmier et d'un diplôme reconnu au grade de master

PRÉ-REQUIS

Les savoirs en lien avec l'exercice de la profession infirmière

Et après ?

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

POURSUITE D'ÉTUDES

Master et doctorat en sciences infirmières ou dans d'autres disciplines

- Formation professionnelle

TAUX DE RÉUSSITE

100%

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

100

Lieu de formation

Site Broussais

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

100% d'employabilité post formation.

Contacts

Directeur

Fatima Thor

fatima.thor@aphp.fr

Conseiller Scientifique

David Fuks

david.fuks@aphp.fr

Secrétariat pédagogique

IFIBODE

ecole.ibode.dfc@aphp.fr

En bref

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation continue
- Formation initiale

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation